

Réf: Dossier 302383

Avis de constitution

SOCIETE « MASA FOREX »

Siège Abidjan Cocody Les II Plateaux 7ème Tranche,
en face de la Clinique Saint Georges, Lot 4159, Ilot 257

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23 Fév 2024, et enregistrés au CEPICI le 18 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MASA FOREX »

Objet : Change manuel de devises ; Prestation de services divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Les II Plateaux 7ème Tranche, en face de la Clinique Saint Georges, Lot 4159, Ilot 257

Dirigeant(s) M GOLFA SOYA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01787 du 23/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°22615/GTCA/RC/2024 du 23/04/2024

